



PROJET GALF

# Rapport d'activités Octobre 2018

<http://www.wara-enforcement.org/>

## Sommaire

Points Principaux.....	2
1 Investigations .....	2
2 Opérations.....	2
3 Légal.....	4
4 Media.....	6
5 Management.....	9
6 Relations extérieures .....	10
7 Conclusion .....	10

## Points Principaux

- Arrestation de M. Mamadou Dia fonctionnaire d'Etat, Chef de Division Faune à la Direction Nationale des Eaux et Forêts, soupçonné de complicité d'amodiation frauduleuse d'une réserve, de détention et d'abattage d'espèces animales intégralement protégées avec l'espagnol Carlos Corces Bustamante, chef de safari de chasse commerciale, propriétaire de la société " West Afrcan Company & Fishing" installée en Guinée depuis 2005. M. Dia a été arrêté par la direction de la police judiciaire(DPJ) et l'INTERPOL grâce au soutien de GALF, il a été placé sous mandat de dépôt à la prison civile de Mamou.

## 1 Investigations

### Indicateur

Nombre d'investigations menées	11
Investigations ayant abouti à une opération	01
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	10

- 11 enquêtes réalisées durant le mois d'Octobre 2018 à Conakry et l'intérieur du pays.

Durant le mois d'octobre 2018, le département d'investigation a fait 11 enquêtes essentiellement basées à Conakry et à l'intérieur du pays.

Ces enquêtes portaient sur le trafic récurrent des espèces animales intégralement protégées et de toutes leurs dépouilles en République de Guinée. Ces investigations ont conduit à une opération.

## 2 Opérations

### Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	01
Nombre de trafiquants arrêtés	01
Nombre de trafiquants en fuite	03

Au courant du mois d'Octobre 2018, **01** opération a eu lieu. Le 22 octobre 2018, **1 opération** a eu lieu au centre-ville de Conakry en exécution du mandant d'amener émis contre M. Mamadou Dia, chef de Division Faune à la Direction Nationale des Eaux et Forêts, soupçonné d'être en complicité avec l'espagnol Carlos Corces Bustamante, inculpé par le TPI de Mamou pour des délits de détention de trophées d'animaux protégés. Celui-ci est propriétaire d'une réserve

s'étendant sur 25.000 hectares dans le village de Sabouya, district de Farenta de la commune urbaine de Mamou. C'est à la suite de l'opération sur Mohamed Camara mis aux arrêts par une équipe de la gendarmerie, du Service de l'Office Guinéen des Parcs et Réserves(OGUIPAR) avec le soutien de GALF (Guinée Application de la Loi Faunique) dans une réserve appartenant à Carlos Bustamante. C'est une équipe composée des agents de la Direction de la Police Judiciaire(DPJ), de l'INTERPOL avec le soutien de GALF que Monsieur Dia a été mis aux arrêts ce 22 octobre 2018 en exécution du mandat d'amener émis contre lui par le TPI de Mamou.



### 3 Légal

#### Indicateur

Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison)	0
Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	5 -Lancinet KOUROUMA (Maison Centrale de Mamou) ; -Momo MANSARE (Maison Centrale de Mamou) ; -Mohamed Camara (Maison Centrale de Mamou) ;  -Carlos Corces i Bustamante (Maison Centrale de Mamou) - Mamadou Dia Maison Centrale de Mamou)
Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	6 -Abdourahamane Sidibé -Abdoul Salam Sidibé -Lancinet DOUMBOUYA -Mohamed Camara -Carlos Corces Bustamante -Mamadou Dia
Décision de Justice (préciser le lieu)	0

Ce mois-ci, il n'y a pas eu d'audience. Présentement, Quatre (05) trafiquants se trouvent derrière les barreaux, cinq (06) trafiquants sont en attente de procès dont Trois(3) en appel.

Durant ce mois d'Octobre 2018, le département juridique a effectué plusieurs suivis juridiques et judiciaires.

#### Arrestations de deux trafiquants fauniques :

Suite à plusieurs investigations menées auprès de deux trafiquants, le 20/09/2018 Mohamed Camara a été pris en flagrant délit de détention illégale de 3 armes de chasse et des trophées d'espèces animales intégralement protégées appartenant tous à M. Carlos Corces BUSTAMENTE. Cette arrestation a eue lieu

dans la sous –préfecture de Soyah, région administrative de Mamou par des agents de la gendarmerie de Mamou, l’OGUIPAR avec l’appui technique du Projet GALF.

En effet, après l’arrestation Mohamed Camara a été conduit directement dans les locaux de la gendarmerie pour être entendu sur procès-verbal. Reconnaisant ainsi les chefs d’accusations, Mohamed a dénoncé le véritable propriétaire des armes et trophées saisies M. Carlos Corces Bustamante, avant d’être placé en garde à vue jusqu’au 21/09/2018, jour de son déferrement au Parquet du Tribunal de Première Instance de Mamou. Ainsi l’affaire a été orientée en instruction. Ensuite Mohamed a été placé sous mandat de dépôt à la prison civile de Mamou.

Suite à cette dénonciation, le juge d’instruction a décerné un mandat d’amener contre M. Carlos Corces Bustamante chasseur professionnel, de nationalité espagnol résidant à ROOM. Il s’avère que M. CARLOS s’est établi depuis 2005 dans cette réserve de 25 000hectres et il organisait en toute illégalité des safaris de chasse portant sur l’abattage des espèces intégralement protégées par le code de protection de la faune sauvage et réglementation de la chasse, faits prévus et punis par les articles 47 ;48,126,161 et164 d’une part et d’autre par la CITES .Disposant d’un contrat d’amodiacion fait par la complicité et dans la plus grande corruption de quelques autorités des Eaux et Forêts , M. Carlos a même violé les dispositions dudit contrat l’interdisant l’abattage des espèces intégralement protégées. A ces infractions s’ajoutent des actes de faux et usages de faux en écriture publique pour la commercialisation des licences de chasse, faits sont prévus et punis par les articles 585, 587,589 du code Pénal guinéen.

Ainsi le 22/09/2018 grâce à une jonction d’effort des agents d’Interpol, BRI (brigade de Recherche d’investigation) avec l’appui technique et financier de GALF M. Carlos Corces Bustamante a été mis aux arrêts aux îles de Loos précisément à Room avec une 1 arme revolver en plus des 3 saisies et placés sous scellés au greffe du tribunal .Déferrer au Parquet du Tribunal de Première Instance de Mamou le procureur a fait un réquisitoire supplétif inculpant ainsi M. CARLOS pour des délits de chasse, abattage, détention, circulation et commercialisation des espèces protégées sans permis et la détention illégale d’armes sans permis de port d’arme ,fait prévu et puni par les articles 848 du code pénal. Finalement M. Carlos a été placé sous mandat de dépôt le même jour pour des fins d’auditions et d’enquêtes avant la tenue de son procès.

Suite à la procédure d’instruction en cour dans l’affaire Carlos, le juge d’instruction en charge du dossier a émis un mandat d’amener contre Mamadou Dia haut fonctionnaire a la Direction Nationale des Eaux et Forêts a été mis aux arrêts grâce aux efforts fournis par les agents INTERPOOL de la BRI avec l’appui technique de GALF le 22 Octobre 2018.

Avant d’être déférer le lendemain au parquet du Tribunal de Première Instance de Mamou.

Enfin Mamadou Dia a été placé sous mandat de dépôt le même jour pour des fins d'auditions et d'enquêtes avant la tenue très prochaine de son procès

## 4 Media

### Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : <b>16</b>			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
<b>0</b>	<b>2</b>	<b>08</b>	<b>06</b>

Au courant du mois d'Octobre 2018, il y a eu production de **16** pièces médiatiques dans la presse guinéenne dont **0** pièce télévision, **2** pièces radio, **06** pièces papier et **08** pièces Internet. Ces publications portaient essentiellement sur le verdict du TPI de Kankan ayant été décrié par les conservateurs de la nature mais aussi sur l'interpellation de M. Mamadou Dia, en service à la direction nationale des Eaux et Forêts, impliqué dans une affaire de complicité d'abattage d'espèces animales protégées. M. Dia serait complice d'un espagnol du nom de Carlos Corce Bustamante, arrêté et placé sous mandat de dépôt à la prison civile de Mamou pour des faits de chasse illégale, de détention d'armes, d'abattage d'espèces animales intégralement protégées.

Liens des articles publiés :

- 1- <http://guineematin.com/actualites/soupconne-de-complicite-dabattage-despeces-protegees-un-haut-cadre-des-eaux-et-forets-mis-aux-arrets-et-incarcere-a-mamou/>
- 2- <http://leverificateur.net/soupconne-de-complicite-dabattage-despeces-protegees-un-haut-cadre-des-eaux-et-forets-mis-aux-arrets-et-incarcere-a-mamou/>
- 3- <http://flammeguinee.com/soupconne-de-complicite-dabattage-despeces-protegees-un-haut-cadre-des-eaux-et-forets-mis-aux-arrets-et-incarcere-a-mamou/>
- 4- <http://guineeprogres.net/soupconne-de-complicite-dabattage-despeces-protegees-un-haut-cadre-des-eaux-et-forets-mis-aux-arrets-et-incarcere-a-mamou/>
- 5- <http://lemakona.com/soupconne-de-complicite-dabattage-despeces-protegees-un-haut-cadre-des-eaux-et-forets-mis-aux-arrets-et-incarcere-a-mamou/>
- 6- <http://www.ledeclic.info/soupconne-de-complicite-dabattage-despeces-protegees-haut-cadre-eaux-forets-mis-aux-arrets-incarcere-a-mamou/>
- 7- <https://soleilfmguinee.net/soupconne-de-complicite-dabattage-despeces-protegees-un-haut-cadre-des-eaux-et-forets-mis-aux-arrets-et-incarcere-a-mamou/>

8- <http://guinee.niooz.fr/soupconne-de-complicite-d-abattage-d-especes-protgees-un-haut-cadre-des-eaux-et-forets-mis-aux-arrets-et-incarcere-a-mamou-27893431.shtml>

Internet : Quelques exemples de capture d'écran

The screenshot shows a news article on the website LeDeclic.info. The article title is "Soupçonné de complicité d'abattage d'espèces protégées, un haut cadre des Eaux et Forêts mis aux arrêts et incarcéré à Mamou!". The article is dated 01 octobre 2018 and is categorized under "Actualités". The main image shows a man in a dark uniform being escorted by several other individuals. The text of the article discusses the arrest of Mamadou Dia, a high-ranking official in the Ministry of Water and Forests, on September 22, 2018. It details his alleged involvement in the illegal hunting of protected species in the Fouta Djallon region, specifically in the area of Babou. The article mentions that Dia was arrested by the Gendarmerie and the National Gendarmerie, and is currently held in Mamou. It also notes that Dia is a member of the National Assembly and has a long career in the ministry. The article includes several paragraphs of text, a sidebar with popular articles, and a video player at the bottom.



Radio :

- 1- **Radio Soleil FM:** L'officier media et le coordonnateur du projet GALF, M. Mamadou Saidou Deba Barry ont participé à l'émission " Environnement En Question" de la Radio Soleil FM. Il était question de discuter sur l'arrestation de M. Mamadou Dia, chef de Division Faune à la Direction Nationale des Eaux et Forêts, soupçonné de complicité d'abattage d'espèces animales protégée, le cas Carlos avec un survol de l'actualité faunique au niveau nationale et internationale. Lien dropbox : <https://www.dropbox.com/s/wv22xx0yhhmugr1/18-EEQ-31-10.mp3?dl=0>
- 2- **Radio Bonheur FM :** L'officier média a accordé une interview à la Radio Bonheur FM sur l'arrestation de M. Mamadou Dia, fonctionnaire d'Etat et Chef de Division Faune à la Direction Nationale des Eaux et Forêts, soupçonné d'être impliqué dans l'amodiation d'une réserve qui servait de lieu d'abattage d'espèces animales protégées par l'espagnol Carlos Corces Bustamante, propriétaire d'une compagnie de chasse et de pêche. Tous inculpés pour des faits d'abattage d'animaux sauvages protégés, incarcérés à Mamou en attente d'être jugé. Lien dropbox : <https://www.dropbox.com/sh/yynyxpa6z3uz07m/AAD5o789Dd9eLQTGW RVN5VJ9a?dl=0>

Presse Ecrite : Un exemple





## 5 Management

### Indicateur

Nombre de juriste en test	0
Nombre de media en test	0
Nombre d'enquêteur en test	03
Nombre de comptable en test	0
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc...)	0
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	0

Au département management, le mois d'octobre 2018 fut un mois bénéfique en termes de résultats puisque dans la gestion du dossier Carlos Corces Bustamante, espagnol de nationalité et inculpé pour des délits de d'amodiation frauduleuse d'une réserve servant de lieu de chasse commerciale illégale, d'abattage d'espèces animales protégées par le TPI de Mamou. Ainsi, l'arrestation d'un des complices auprès de la Direction Nationale des Eaux et Forêts et placé sous mandat de dépôt à Mamou vient à juste nommer confirmer la thèse émise sur l'évolution du dossier.

Dans le cadre de nos collaborations, GALF à travers son Officier Média à un atelier de lancement du projet Ziamah-Wonegizi-Wologizi(ZWW) à Nzérékoré les 19 au 20 octobre 2018 sous les auspices du Ministère de l'Environnement via son Secrétaire Général et des autorités en charge de l'Environnement de la République sœur du Liberia. Grâce au soutien du programme WABICC



(Biodiversité et Changement Climatique en Afrique de l'Ouest) d'une part et de l'autre de l'ONG Faune et Flore Internationale, cet atelier a regroupé des professionnels des questions environnementales des deux pays afin de procéder à la connectivité des efforts pour la conservation des éléphants dans le paysage forestier.

Le recrutement continu, la formation des enquêteurs, juristes et la réorganisation du département investigation est en cours.

## 6 Relations extérieures

### Indicateur

Nombre de rencontres		13	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cour
	0	0	13

- En vue d'établir ou de maintenir les relations avec les partenaires et autorités ainsi que dans le but d'assurer le suivi des dossiers, des rencontres ont eu lieu appuyées par la présence de Charlotte en vue de maintenir et de renforcer les relations entre l'Etat, les partenaires et autres institutions.

- 1- L'ambassadrice de la Grande Bretagne en Guinée.
- 2- Le Chargé de l'Environnement de PNUD/UNDP.
- 3- Le Chargé de l'Environnement de l'AFD.
- 4- Le Chargé des Questions Environnementales de l'Ambassade des USA en Guinée.
- 5- Le Directeur WCF.
- 6- La Directrice du Projet Combo.
- 7- Le Chargé de l'Environnement du FAO.
- 8- Le Coordonnateur de l'UNOPS.
- 9- Le Directeur National des Eaux et Forêts.
- 10- Le Point Focal CITES.
- 11- Le Point Focal de la criminalité Faunique au Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts.
- 12- Le Point Focal du Ministère de la Sécurité.
- 13- Les Substituts Généraux de la Cour d'Appel de Conakry.

## 7 Conclusion

Au département management, le mois d'Octobre 2018 fut marqué par une forte impulsion de stratégies en vue de maintenir une bonne collaboration avec des autorités administratives, des partenaires et certains techniciens de l'environnement de Conakry et de l'intérieure du pays.

La collaboration entre le projet GALF et les autorités ainsi qu'avec les autres partenaires de l'application de la loi est toujours aussi forte et productive.